Date : 10/06/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 39
Rubrique : COLLOQUES
Périodicité : Quotidien
Surface : 54 %

Bulletin Quotidien

→ La commission des Lois du Sénat, que préside l'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, j organise le 12 juin prochain, au Sénat, en partenariat avec l'Association française de droit constitutionnel, un colloque ouvert au public consacré à "L'écriture de la loi" qui réunira sénateurs, juristes et linguistes. Ouvert par M. Jean-Pierre SUEUR, ce colloque s'organisera en quatre tables rondes (de 9 h à 18 h). La première table ronde "Diversité des usages, diversité des écrits – un processus collégial", présidée par M. Jean-Jacques HYEST, sénateur (UMP) de Seine-et-Marne, ancien président de la commission des lois du Sénat, réunira MM. Jean-Marc SAUVE, vice-président du Conseil d'Etat, M. Serge LASVIGNES, secrétaire général du gouvernement, M. Marc GUILLAUME, secrétaire général du Conseil constitutionnel, M. Jean-Louis HERIN, secrétaire général de la présidence du Sénat, et Mme Anne LEVADE, professeur de droit public à l'Université de Paris-XII Val-de-Marne, directeur du Centre de recherches communautaires - Centre de documentation européenne (Cerco-CDE). La deuxième table ronde sur "Le processus législatif", présidée par Mme Jacqueline GOURAULT, sénatrice (UDI-UC) du Loir-et-Cher, présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, réunira Mme Marie CORNU, chargée de recherche au centre de coopération juridique et internationale du CNRS, MM. Jean-Eric SCHOETTL, conseiller d'Etat, président adjoint de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat, Bertrand FOLLIN, conseiller, chef du service de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat, Mme Eliane ASSASSI, sénatrice de Seine-Saint-Denis, présidente du groupe communiste, républicain, citoyen (CRC) du Sénat, et M. Jean-Pierre MICHEL, sénateur (PS) de la Haute-Saône, vice-président de la commission des lois. La troisième table ronde intitulée "La qualité de l'écriture – le style de la loi", présidée par M. Bernard CERQUIGLINI, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie, réunira notamment MM. Nicolas MOLFESSIS, professeur de droit civil à l'université Panthéon-Assas (Paris II), responsable du master de sociologie du droit, Patrice GELARD, professeur d'université de droit constitutionnel, sénateur (UMP) de la Seine-Maritime, l'ancien ministre Alain RICHARD, sénateur (PS) du Val-d'Oise, et M. Christian VIGOUROUX, président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat. Enfin, la dernière table ronde "L'écriture de la loi face aux mutations du temps présent", présidée par M. SUEUR, réunira M. Antoine PROST, professeur émérite à l'université Paris, Mme Esther BENBASSA, directrice d'études à la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, titulaire de la chaire d'histoire du judaïsme moderne, sénatrice (EELV) du Val-de-Marne, MM. Dominique ROUSSEAU, professeur de droit, administration et secteur publics à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, président du conseil scientifique de l'Association française de droit constitutionnel, Hugues PORTELLI, avocat au barreau de Paris, of counsel chez Savin Martinet Associés, professeur de droit public et de science politique à l'Université de Paris-II-Panthéon-Assas, sénateur (UMP) du Val-d'Oise et Denys de BECHILLON, professeur de droit public à l'Université de Pau et des pays de l'Adour. La conclusion de ce colloque sera assurée par Mme Christiane TAUBIRA, Garde des sceaux, ministre de la Justice (Renseignement et inscription, www.senat.fr/colloques/colloques institutionnels/ecriture de la loi.html).

Tous droits de reproduction réservés